**Notion: N0378**

**Notion originale: langue en diaspora**

**Notion traduite: langue en diaspora**

**Document: D079**

Titre: Le français, langue diasporique d’un genre spécifique ?

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: KOULAYAN, Nicole

In : Diasporas, Histoire et sociétés, n°2, 2003, pp. 120-132

Extrait E1579, p. 128

 Dans le rapport entre langue et diaspora, une première dichotomie a été opérée notamment par M.-C. Varol (1994) entre "langue de diaspora" et "langue en diaspora". Sur ce point, nous retrouvons le facteur temps (axe diachronique vs axe synchronique) […], qui joue ici un rôle déterminant dans la différenciation entre langue de diaspora et langue en diaspora. Une langue de diaspora étant celle qui perdure au-delà de la troisième génération, elle sera donc immanquablement confrontée au contact des langues, ne serait-ce qu'à celle du pays d'accueil. Nous avons par ailleurs évoqué ce phénomène générateur de bilinguisme ; il apparaît que, dans leur majorité, les communautés francophones se trouvent encore confrontées à ces phénomènes de contact de langue que la sociolinguistique a beaucoup décrits et analysés. Ils se traduisent souvent par l'alternance codique, le calque et l'emprunt. A ce stade on peut parler de langue mixte. Dans le cadre d'une langue de la diaspora nous connaissons des exemples comme le judéo-espagnol ou le chiac (parler mixte français-anglais utilisé en Louisiane).
Au contraire, pour une langue en diaspora, la continuité avec la langue d'origine reste préservée dans sa norme telle qu'elle avait été définie par la communauté dans le territoire d'origine et revêt ainsi un caractère fondamental. C'est pourquoi on la retrouvera à peu prés exempte des traits qui caractérisent les contacts de langues, à l'exception des traits prosodiques (intonation, mélodie, accents) comme avec le français des communautés de Français expatriés depuis longtemps en Afrique ou dans l'Océan Indien et les Caraïbes.

Extrait E1581, p. 131

 Nous dirons que la spécificité du français comme genre diasporique peut se concevoir mais uniquement, nous semble-t-il, à la condition de le faire au préalable dans les cadres analytiques que nous avons suggérés et entendus comme ceux de langue en diaspora, langue de diaspora et de configurations identitaires. Dans ce sens, nous conclurons sur l'idée que le français peut se concevoir comme une langue de type diasporique gradué, selon la situation historique, ethnique, sociale, etc. Elle n'est sans doute pas la seule dans ce cas, nous pensons notamment à l'anglais ou à l'espagnol (…).
Si donc le français peut-être considéré comme une langue de type diasporique spécifique, il le sera d'autant plus en fonction du rapport intérieur que chacun des francophones entretient avec cette langue. Il pourra ainsi se considérer comme faisant partie soit de la diaspora francophone soit de la diaspora française (…).

**Document: D120**

Titre: Formes de la langue grecque en diaspora

Type: linguistique - article d'ouvrage collectif

Langue: français

Auteur: DRETTAS, Georges

In :Arméniens et Grecs en diaspora : approche comparative / Actes du colloque européen et international organisé à l'Ecole française d'AthènesÉdité par: BRUNEAU, Michel / HASSIOTIS, Ioannis / HOVANESSIAN, Martine / MOURADIAN, Claire

Ed. : Ecole française d’Athènes, Athènes, 2007, pp. 549-562

Extrait E1587, p. 551

 Le maintien de la langue en diaspora peut influer diversement sur le devenir du code :
- dans certains cas, l'évolution de la langue est influencée par de nombreuses innovations. Ce processus aboutit parfois à une divergence considérable entre la langue migrante et le système d'origine ;
- dans d'autres cas, les groupes déplacés sont relativement homogènes e la conservation des variétés dialectales en usage aboutit à la constitution d'isolats "archaïques" de la langue. Cette situation n'est pas rare, et on peut l'illustrer par l'exemple des Allemands de la Volga restés germanophones ;
- on peut, enfin, observer la genèse d'une langue mixte ou ce que l'on appelle en allemand Mischsprache, due au plurilinguisme. Dans ce cas, les interférences à tous les niveaux – phonologie, morphologie, syntaxe – ont fini par se stabiliser après avoir modifié l'instance normative.